

Politique des droits de l'homme

L'entreprise GT Cadrans, veille à respecter les droits de chacun et cherche à améliorer constamment les conditions sociales et sanitaires. Elle s'efforce de prévenir ou de corriger tout impact négatif de ses activités sur la société.

L'entreprise GT Cadrans soutient les droits humains et respecte les principes internationaux, tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elle adhère également aux principes du Pacte mondial des Nations Unies ainsi qu'aux Principes directeurs des Nations Unies sur l'autonomisation des femmes. Dans sa sphère d'influence, elle promeut les valeurs, les libertés et les droits fondamentaux défendus par ces textes.

Droits humains

L'entreprise GT Cadrans rejette toute violation des droits humains et veille à ce que :

- Le travail des enfants soit interdit pour les moins de 16 ans, en particulier les pires formes de travail des enfants telles que définies par la convention n°182 de l'Organisation internationale du Travail. Le travail dangereux pour les jeunes de moins de 18 ans est également proscrit.
- Le travail forcé soit strictement interdit, y compris la traite d'êtres humains et toute forme de contrainte.
- Le harcèlement et les abus soient interdits. Elle respecte la dignité de toutes les personnes et interdit tout abus physique, sexuel, verbal ou psychologique.
- La discrimination soit proscrite. Tous les travailleurs sont traités de manière équitable, sans distinction de sexe, race, origine, religion, âge, orientation sexuelle, etc.
- La liberté d'association soit respectée. Les travailleurs peuvent créer ou rejoindre des organisations syndicales sans crainte de représailles.

Responsabilités sociales et conditions de travail

L'entreprise GT Cadrans fait preuve d'une responsabilité exemplaire dans la conduite de ses activités :

- Le travail illégal est interdit. L'entreprise veille à ne pas employer de personnes de façon illégale ou non déclarée.
- Les salaires et avantages sociaux sont conformes à la législation. Les travailleurs reçoivent au minimum le salaire légal, sont indemnisés pour les heures supplémentaires, et bénéficient de tous les avantages prévus par les conventions collectives. Aucune retenue sur salaire ne peut être utilisée comme mesure disciplinaire.

N° PO21B001

Auteur(s) : M. BONNET

Date : 20 août 2025

Révision : 3.0

- Les heures de travail respectent la législation locale, avec un nombre maximal d'heures par semaine et des jours de repos réguliers.
- La santé et la sécurité sont une priorité. Un environnement de travail sûr est garanti afin d'éviter les accidents et les blessures.

L'entreprise GT Cadrans encourage ses partenaires à respecter ces normes ainsi que les principes éthiques sociaux et environnementaux. En cas d'irrégularités, elle aide ses partenaires à prendre des mesures correctives.

L'entreprise GT Cadrans s'engage à rester accessible pour répondre aux besoins, demandes ou préoccupations de toutes les personnes ou groupes concernés par ses activités (clients, employés, fournisseurs, etc.).

Dans cet esprit, toute personne peut signaler un problème lié aux droits de l'homme via le site internet : <https://gemmes-tech-group.ch/contact/>.

L'entreprise GT Cadrans garantit :

- La confidentialité des signalements et la protection contre les représailles ;
- Le respect des lois sur la protection des données ;
- Une réponse rapide aux réclamations recevables.

Lonay, Suisse, le 20 août 2025

Mad. Nahid MIAN SHAH
Présidente et fondatrice



Politique des droits de l'homme

L'entreprise Gemmes-Tech, veille à respecter les droits de chacun et cherche à améliorer constamment les conditions sociales et sanitaires. Elle s'efforce de prévenir ou de corriger tout impact négatif de ses activités sur la société.

L'entreprise Gemmes-Tech soutient les droits humains et respecte les principes internationaux, tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elle adhère également aux principes du Pacte mondial des Nations Unies ainsi qu'aux Principes directeurs des Nations Unies sur l'autonomisation des femmes. Dans sa sphère d'influence, elle promeut les valeurs, les libertés et les droits fondamentaux défendus par ces textes.

Droits humains

L'entreprise Gemmes-Tech rejette toute violation des droits humains et veille à ce que :

- Le travail des enfants soit interdit pour les moins de 16 ans, en particulier les pires formes de travail des enfants telles que définies par la convention n°182 de l'Organisation internationale du Travail. Le travail dangereux pour les jeunes de moins de 18 ans est également proscrit.
- Le travail forcé soit strictement interdit, y compris la traite d'êtres humains et toute forme de contrainte.
- Le harcèlement et les abus soient interdits. Elle respecte la dignité de toutes les personnes et interdit tout abus physique, sexuel, verbal ou psychologique.
- La discrimination soit proscrite. Tous les travailleurs sont traités de manière équitable, sans distinction de sexe, race, origine, religion, âge, orientation sexuelle, etc.
- La liberté d'association soit respectée. Les travailleurs peuvent créer ou rejoindre des organisations syndicales sans crainte de représailles.

Responsabilités sociales et conditions de travail

L'entreprise Gemmes-Tech fait preuve d'une responsabilité exemplaire dans la conduite de ses activités :

- Le travail illégal est interdit. L'entreprise veille à ne pas employer de personnes de façon illégale ou non déclarée.
- Les salaires et avantages sociaux sont conformes à la législation. Les travailleurs reçoivent au minimum le salaire légal, sont indemnisés pour les heures supplémentaires, et bénéficient de tous les avantages prévus par les conventions collectives. Aucune retenue sur salaire ne peut être utilisée comme mesure disciplinaire.

N° PO21B001

Auteur(s) : M. BONNET

Date : 20 août 2025

Révision : 3.0

- Les heures de travail respectent la législation locale, avec un nombre maximal d'heures par semaine et des jours de repos réguliers.
- La santé et la sécurité sont une priorité. Un environnement de travail sûr est garanti afin d'éviter les accidents et les blessures.

L'entreprise Gemmes-Tech encourage ses partenaires à respecter ces normes ainsi que les principes éthiques sociaux et environnementaux. En cas d'irrégularités, elle aide ses partenaires à prendre des mesures correctives.

L'entreprise Gemmes-Tech s'engage à rester accessible pour répondre aux besoins, demandes ou préoccupations de toutes les personnes ou groupes concernés par ses activités (clients, employés, fournisseurs, etc.).

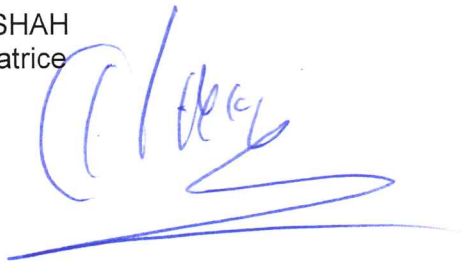
Dans cet esprit, toute personne peut signaler un problème lié aux droits de l'homme via le site internet : <https://gemmes-tech-group.ch/contact/>.

L'entreprise Gemmes-Tech garantit :

- La confidentialité des signalements et la protection contre les représailles ;
- Le respect des lois sur la protection des données ;
- Une réponse rapide aux réclamations recevables.

Lonay, Suisse, le 20 août 2025

Mad. Nahid MIAN SHAH
Présidente et fondatrice



Politique des droits de l'homme

L'entreprise GT Applications, veille à respecter les droits de chacun et cherche à améliorer constamment les conditions sociales et sanitaires. Elle s'efforce de prévenir ou de corriger tout impact négatif de ses activités sur la société.

L'entreprise GT Applications soutient les droits humains et respecte les principes internationaux, tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elle adhère également aux principes du Pacte mondial des Nations Unies ainsi qu'aux Principes directeurs des Nations Unies sur l'autonomisation des femmes. Dans sa sphère d'influence, elle promeut les valeurs, les libertés et les droits fondamentaux défendus par ces textes.

Droits humains

L'entreprise GT Applications rejette toute violation des droits humains et veille à ce que :

- Le travail des enfants soit interdit pour les moins de 16 ans, en particulier les pires formes de travail des enfants telles que définies par la convention n°182 de l'Organisation internationale du Travail. Le travail dangereux pour les jeunes de moins de 18 ans est également proscrit.
- Le travail forcé soit strictement interdit, y compris la traite d'êtres humains et toute forme de contrainte.
- Le harcèlement et les abus soient interdits. Elle respecte la dignité de toutes les personnes et interdit tout abus physique, sexuel, verbal ou psychologique.
- La discrimination soit proscrite. Tous les travailleurs sont traités de manière équitable, sans distinction de sexe, race, origine, religion, âge, orientation sexuelle, etc.
- La liberté d'association soit respectée. Les travailleurs peuvent créer ou rejoindre des organisations syndicales sans crainte de représailles.

Responsabilités sociales et conditions de travail

L'entreprise GT Applications fait preuve d'une responsabilité exemplaire dans la conduite de ses activités :

- Le travail illégal est interdit. L'entreprise veille à ne pas employer de personnes de façon illégale ou non déclarée.
- Les salaires et avantages sociaux sont conformes à la législation. Les travailleurs reçoivent au minimum le salaire légal, sont indemnisés pour les heures supplémentaires, et bénéficient de tous les avantages prévus par les conventions collectives. Aucune retenue sur salaire ne peut être utilisée comme mesure disciplinaire.

N° PO21B001

Auteur(s) : M. BONNET

Date : 20 août 2025

Révision : 3.0

- Les heures de travail respectent la législation locale, avec un nombre maximal d'heures par semaine et des jours de repos réguliers.
- La santé et la sécurité sont une priorité. Un environnement de travail sûr est garanti afin d'éviter les accidents et les blessures.

L'entreprise GT Applications encourage ses partenaires à respecter ces normes ainsi que les principes éthiques sociaux et environnementaux. En cas d'irrégularités, elle aide ses partenaires à prendre des mesures correctives.

L'entreprise GT Applications s'engage à rester accessible pour répondre aux besoins, demandes ou préoccupations de toutes les personnes ou groupes concernés par ses activités (clients, employés, fournisseurs, etc.).

Dans cet esprit, toute personne peut signaler un problème lié aux droits de l'homme via le site internet : <https://gemmes-tech-group.ch/contact/>.

L'entreprise GT Applications garantit :

- La confidentialité des signalements et la protection contre les représailles ;
- Le respect des lois sur la protection des données ;
- Une réponse rapide aux réclamations recevables.

Lonay, Suisse, le 20 août 2025

Mad. Nahid MIAN SHAH
Présidente et fondatrice

